

Recueil des prix
des principaux
produits et services
au 1^{er} janvier 2023

Entreprises.

BANQUE EUROPÉENNE
Crédit  Mutuel



becm.fr

Ce document présente les prix de nos principaux produits et services applicables à partir du 1^{er} janvier 2023.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos agences, sur simple demande, ou via www.becm.fr

Prix des services

Les prestations ne comportant pas la mention HT ne sont pas soumises à la TVA dont le taux est de 20 % au jour de publication. Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

Résoudre un litige

Pour toute réclamation, la BECM met à votre disposition :

> un numéro de téléphone dédié



> et des interlocuteurs privilégiés à contacter :

- **votre agence BECM, en premier lieu**, via le formulaire de réclamation en ligne, par email, par courrier ou en prenant rendez-vous.

Les réclamations formulées à l'oral (téléphone, face à face, ...) ou par messagerie instantanée (tchat), doivent être formalisées par écrit, si vous n'avez pas obtenu immédiatement entière satisfaction.

- **le Service Relation Clientèle, en second lieu**,

- via le formulaire de réclamation en ligne sur www.becm.fr
- ou par courrier au siège de votre banque CIC.

- **le Médiateur, uniquement si vous êtes une personne physique**, en tout état de cause, deux mois après l'envoi (*) de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu :

- via son site internet www.lemediateur-creditmutuel.com
- ou par courrier : Monsieur le Médiateur du Crédit Mutuel, 63 chemin Antoine Pardon - 69160 Tassin La Demi-Lune.

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.creditmutuel.fr et sur les conditions générales de Banque.

(*) Le cachet de la poste faisant foi.

Contacts

Votre chargé d'affaires est votre premier interlocuteur.

BecmOnLine, vos opérations en ligne

Site Internet..... www.becm.fr

Recommandations

Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix.

N'hésitez pas à le demander à votre chargé d'affaires.

Le signe  signifie « nous consulter ».

Dates de valeur

Les dates de valeur appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos agences et sous www.becm.fr

Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre, sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution disponible en agence et sur le site Internet de la banque.

- 3 > **Gestion du compte**
Services courants et informations
Suivi particulier du compte
Arrêté de compte
Cash Management
- 5 > **Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA**
Définitions et informations pratiques
Moyens de paiement - Les encaissements
Moyens de paiement - Les paiements
- 8 > **Moyens de paiement internationaux**
Définitions et informations pratiques
Frais liés aux opérations internationales
Moyens de paiement à l'export - Les encaissements
Moyens de paiement à l'import - Les paiements
Crédits spécialisés
Crédits documentaires
- 11 > **Monétique**
Solutions d'acceptation
Commissions monétiques
Cartes
- 13 > **Banque à distance**
Abonnements à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou mail
- 14 > **Crédits**
Financements court terme
Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises
Financements moyen et long terme
- 15 > **Garanties**
Engagements par signature donnés sur la France
Engagements par signature donnés à l'international
Actes de garantie reçue
- 16 > **Autres services aux Entreprises**
Hub Business Solutions (HBS)
Aide à l'exportation
Assurance
Protection des biens
- 17 > **Épargne financière**
Transactions
Conservation et gestion

Services courants et informations

Mise à disposition de chéquier, ou de carnet de bordereaux de remises, au guichet	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier, ou de carnet de bordereaux de remises, par envoi :	
• frais d'envoi	Frais postaux ⁽¹⁾
• supplément par commande au guichet	2,05 €
Clôture ou transfert d'un compte courant hors Crédit Mutuel, à partir de	55,00 €
Frais de destruction de chéquier, par chéquier	5,40 €
Relevé de compte, envoi postal :	
• mensuel	Gratuit
• autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé	1,90 €
Délivrance d'un avis de débit ou de crédit	1,90 €
Courrier d'information aux émetteurs pour la mobilité bancaire, envoi postal (destiné aux émetteurs de virements ou de prélèvements)	1,90 €
Réédition d'extrait de compte	22,00 €
Frais de recherche de documents :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois ou simple	22,00 € HT
• ancienneté supérieure à 12 mois ou complexe, à partir de	50,00 € HT
Production d'échelle d'intérêts	8,50 €
Délivrance d'une attestation (attestation d'ouverture de compte, de non fusion des comptes de gestion immobilière...)	22,00 € HT
Frais de recherche consécutive à adresse erronée (NPAI/PND)	22,00 €
Photocopie d'un chèque ou d'un bordereau de remise	22,00 €
Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes, par SIREN, à partir de	250,00 € HT
Actualisation du dossier administratif et juridique, par an, à partir de	200,00 €
Service de base sur constitution de société :	
• attestation d'émission/d'augmentation de capital	160,00 € HT
• constitution de société	500,00 € HT
Service complet avec constitution de statuts	900,00 € HT
Gestion des pouvoirs et des autorisations	
Service IBAN virtuels	
Abonnement mensuel, à partir de	40,00 €
Commission de traitement, par virements émis ou reçus ⁽²⁾ :	
• 1 à 1 000 virements dans le mois	0,08 €
• 1 001 à 5 000 virements dans le mois	0,06 €
• 5 001 à 10 000 virements dans le mois	0,04 €
• à partir de 10 001 virements dans le mois	0,03 €

Suivi particulier du compte

Frais annuels de tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois ⁽³⁾	30,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,50 € ⁽⁴⁾
Commission d'intervention :	
Somme perçue par la banque pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	
• par opération	9,90 €
• plafond journalier	39,60 €

(1) Les frais postaux dépendent du mode d'envoi (simple, recommandé, suivi premium...).

(2) Les virements émis et les virements reçus sont comptés séparément.

(3) Dans la limite du solde créditeur du compte.

(4) Tarif pour chaque lettre.

Suivi particulier du compte (suite)

Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
• maximum	90,00 €
Frais par saisie-attribution	110,00 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,30 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,00 €
Frais de lettre d'information pour échéance de prêt impayée, par lettre ⁽¹⁾	19,90 €

(1) 3 lettres de relance maximum par échéance impayée.

Arrêté de compte

Chaque arrêté de compte périodique mentionne le Taux Effectif Global appliqué pour la période.

Intérêts débiteurs

Condition générale en absence ou au-delà d'une autorisation :
plafond du taux réglementaire ^(*) minoré de 0,05 %

(*) Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie des découverts en compte des personnes morales, publié au journal officiel.

Calcul sur la base des « nombres » de la période d'arrêté.

Commissions de risque

Commission de plus fort découvert	0,08 %
-----------------------------------	--------

Commission limitée aux intérêts débiteurs.

Taux appliqué au plus fort découvert de la période d'arrêté, multiplié par le nombre de mois qui la compose.

Commission d'immobilisation	0,65 %
-----------------------------	--------

Taux appliqué au solde moyen débiteur de la période d'arrêté si le compte est débiteur de plus de 51 jours consécutifs ou non au cours du trimestre (17 jours dans le cadre d'un arrêté mensuel).

Commission de dépassement	0,30 %
---------------------------	--------

Taux appliqué sur la différence entre le solde débiteur comptable le plus élevé de chaque mois de la période d'arrêté et l'autorisation.

Commissions de gestion

Frais de tenue de compte, par mois, à partir de	38,00 €
Commission de mouvement, à partir de	0,35 ‰
• minimum par arrêté trimestriel	16,00 €
Fusion d'échelles d'intérêts	
Frais d'écriture comptable, par écriture (facturation des mouvements au débit et au crédit du compte)	0,10 €
Forfait sans perception de frais d'écriture (option), par mois	99,00 €

Cash Management

Reporting	
Centralisation de trésorerie (CDT)	

Définitions et informations pratiques

L'Espace Économique Européen (EEE) comprend les 27 pays de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein.

La zone SEPA (ou Espace SEPA - Single Euro Payment Area) est composée de l'EEE, la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'Île de Man, Saint-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit de nouveaux moyens de paiement "SEPA" (en euro) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Certains moyens de paiement nationaux en revanche, tels que les chèques, effets de commerce, virements de trésorerie, n'ont pas migré vers le SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes :

- être libellé en euro,
- être opéré au sein de la zone SEPA,
- être de nature ordinaire (non urgent/express),
- être obligatoirement en frais partagés (option "SHA")
- permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte bancaire) du bénéficiaire.

Imputation des frais :

Pour les virements au sein de l'EEE libellés dans une devise de l'EEE, la 2^e Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais "SHARE" (frais partagés), tous les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option "SHARE".

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 13).

Moyens de paiement - Les encaissements

Moyens de paiement SEPA

Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)

Émission de SDD par télétransmission ou Internet (BecmOnLine) :	
• par remise	Gratuit
• commission de service par SDD CORE	0,31 €
• commission de service par SDD B to B	0,50 €
• enrichissement avec données du mandat, par SDD	0,10 €
SDD remis et retourné impayé	14,10 €
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) :	
• demande d'ICS à la Banque de France	40,00 €
• intervention sur ICS	
Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer)	
Réception d'un SCT	Gratuit
Réception d'un virement instantané :	
• via PayLib	
• par un autre canal	Gratuit
SEPAmail	
Demande d'Identifiant Créancier SEPAmail (ICQX)	40,00 € HT
Contrôle de coordonnées bancaires, par contrôle :	
• contrôle en différé	0,80 € HT
• contrôle en temps réel	0,90 € HT

Moyens de paiement non SEPA

Espèces	
Transporteur-comptabilisation des remises BDF (par compte, par mois et par point de livraison)	20,00 €
Versement d'espèces en euro ⁽¹⁾ :	
• frais par remise, à partir de la 6 ^e remise par mois	9,25 €
• comptage :	
- billets triés	0,175 %
- billets hors normes	0,18 %
- monnaie en vrac	1,10 %
- monnaie en rouleaux	2,50 %
- écart de comptage (différence entre les montants annoncés par le client et reconnus par la banque)	10,00 €
Versement d'espèces en devise	12,50 €
Échange de monnaie	
Comptabilisation sur fichier	
Chèques en euro payables en France	
Remise de chèque(s), par chèque :	
• au guichet ou au GAB	0,16 €
• image chèque	0,09 €
• vignette	0,16 €
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé	14,10 €
Lettre de garantie chèque remis :	
• par lettre	6,10 €
• minimum	36,00 €
Compte-rendu traitement chèques, par mois	5,00 € HT
Chèques en euro payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	
⁽²⁾	
Effets : lettre de change ou billet à ordre en euro payable en France	
Télétransmission ou Internet (BecmOnLine) :	
• par remise	Gratuit
• commission de service par effet	0,39 €
Papier :	
• frais par remise	17,00 €
• commission de service par effet	6,00 €
Effet remis en crédit après encaissement :	
• commission de service par effet	18,50 €
Commissions liées ⁽³⁾ :	
• effet remis retourné impayé	14,10 €
• demande de prorogation, réclamation, changement de domiciliation, avis de sort, annulation, présentation à l'acceptation	18,50 €
Effets : lettre de change ou billet à ordre en euro payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	
⁽²⁾	
Virements non SEPA	
Virement de trésorerie en euro en provenance de la zone SEPA (dont France)	Gratuit
Virement de trésorerie en euro en provenance d'un pays hors zone SEPA	⁽²⁾
Remises documentaires et crédits documentaires	
⁽²⁾	

(1) L'affectation d'une remise à un mois se base sur la date de traitement, voire de contrôle de la remise.

(2) Tarifs décrits dans les moyens de paiement internationaux.

(3) Commissions applicables quel que soit le type de remise et cumulables s'il y a lieu.

7 Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA

Moyens de paiement - Les paiements

Moyens de paiement SEPA

Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)		
Mise en place d'un mandat de prélèvement SDD CORE ou modification du mandat		Gratuit
Paiement d'un prélèvement		Gratuit
Service d'alertes sur prélèvement disponible dans Top Infos ⁽¹⁾		Cf. page 14
Rejet :		
• frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽²⁾ :		
- prélèvement inférieur ou égal 20,00 €		Montant du prélèvement
- au-delà		20,00 €
• autres motifs		15,00 €
	Internet	Au guichet
Opposition sur mandat	15,00 €	20,00 €
Révocation de mandat	Non disponible	15,00 €
Inscription d'un compte au service des créanciers autorisés	15,00 €	20,00 €
Ajout d'un créancier autorisé, par ajout	5,00 €	10,00 €
Interdiction d'un créancier, par ajout	15,00 €	20,00 €
Mise en place d'un mandat de prélèvement SDD B to B	10,00 €	15,00 €
	Télétransmission ou Internet	Au guichet
Frais par virement occasionnel :		
• entre vos comptes	Gratuit	Gratuit
• autres destinataires	0,21 €	15,21 €
Frais par virement instantané, par Internet	1,00 €	Non disponible
Frais part virement instantané, télétransmis	0,80 €	Non disponible
Frais de mise en place d'un virement permanent ou de modification d'un virement permanent, en faveur d'un compte dans une autre banque	Gratuit	15,00 €
Frais par virement permanent	0,21 €	0,21 €
Virements sur liste/multiples :		
• frais par remise	Gratuit	30,00 €
• commission de service par virement	0,21 €	15,21 €
Frais par virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire		8,00 €
Factures Acceptées à Échéance (FAE)		

Moyens de paiement non SEPA

Espèces	
Commande d'espèces :	
• sous B@D sécurisée	3,00 €
• par fax	13,60 €
Chèques en euro payables en France	
Lettre chèque et chèque sécurisé	
Frais d'émission d'un chèque de banque	17,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, par chèque	14,10 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, par chéquier	36,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁾ :	
• chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
• chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Frais par chèque rejeté pour motif autre que défaut de provision	14,10 €
Paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire	20,00 €

(1) Nécessite la détention d'un contrat BecmOnLine.

(2) Si une commission d'intervention a été perçue préalablement au rejet de ce moyen de paiement, son montant est déduit du frais de rejet du moyen de paiement.

Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA

8

Moyens de paiement non SEPA (suite)

Chèques en euro payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)		(1)
Effets : lettre de change ou billet à ordre en euro payable en France		
Règlement, par échéance :		
• avec convention de paiement sauf désaccord		1,00 €
• sans convention de paiement sauf désaccord		14,10 €
Incidents/rejets :		
• insuffisance de provision		20,00 €
• demande de prorogation		32,00 €
• autres motifs		14,10 €
Effets : lettre de change ou billet à ordre en euro payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)		(1)
Virements non SEPA émis	Télétransmission ou Internet	Au guichet
Virement de trésorerie en euro à destination de la zone SEPA (dont France)	6,30 €	21,30 €
Virement de trésorerie en euro à destination d'un pays hors zone SEPA		(1)
Virement réglementé (redevance : TVA, URSSAF...)	5,61 €	20,61 €
Option express (supplément en cas de dépassement de l'heure limite ; concerne les virements réglementés et les virements vers un tiers en France)		1,00 €
Factures Acceptées à Échéance (FAE)		
Remises documentaires et crédits documentaires		(1)

(1) Tarifs décrits dans les moyens de paiement internationaux.

Moyens de paiement internationaux (opérations hors zone SEPA ou en devise autre que l'euro)

Définitions et informations pratiques

Les moyens de paiement internationaux couvrent les opérations en euro en provenance ou à destination d'un pays hors zone SEPA (cf. définition page 5), ainsi que les opérations réalisées dans une devise autre que l'euro quel que soit le pays.

Imputation des frais :

Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :

- « **OUR** » : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement ; ceux de la BECM, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Les ordres transmis par le client avec cette option sont exécutés sous sa responsabilité.
- « **SHA** » (**SHARE**) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut.
- « **BEN** » (**BENEFICIARY**) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Pour les virements au sein de l'EEE libellés dans une devise de l'EEE, la 2^e Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais "SHARE" (frais partagés), tous les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option "SHARE".

Frais d'intervention/de correspondants :

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par les correspondants et banques des bénéficiaires ou donneurs d'ordre, ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 13).

Frais liés aux opérations internationales	
Demande de justificatif de paiement	20,00 €
Port sécurisé :	
• récupération des frais facturés par nos prestataires avec un minimum de :	
- pli à destination de la France	25,00 € HT
- pli à destination de l'étranger	40,00 € HT
Commission de change dégressive par tranches cumulatives (appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises) :	
• jusqu'à 75 000 €	0,05 %
• de 75 000 € à 150 000 €	0,025 %
• au-delà	0,0125 %
• minimum	16,00 €
Frais de saisie	15,00 €
Frais par virement occasionnel incomplet	5,10 €
Commission pour émission d'un chèque, hors commissions de transfert et de change	24,00 €
Majoration pour « virement express »	6,09 €
Impayé et modification sur chèques, effets et remises documentaires	27,00 €
Intervention sur chèques, effets et remises documentaires	20,00 €

Moyens de paiement à l'export - Les encaissements

Virements ordinaires ⁽¹⁾	
Commission de rapatriement	13,00 €
Virements de trésorerie ⁽¹⁾	
Sans change	7,00 €
Avec change	27,00 €
Chèques ⁽¹⁾	
Crédit immédiat Sauf Bonne Fin « SBF » :	
• commission d'encaissement	0,10 %
- minimum	20,00 €
Crédit Après Encaissement « CAE » :	
• commission d'encaissement	0,10 %
- minimum	20,00 €
• frais de dossier	23,00 €
Effets ⁽¹⁾	
Commission d'encaissement	0,10 %
• minimum	20,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Frais de dossier	23,00 €
Remises documentaires ⁽¹⁾	
Commission d'encaissement	0,20 %
• minimum	48,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Frais de dossier	24,00 €

Moyens de paiement à l'import - Les paiements

Virements ordinaires ou permanents ⁽¹⁾	
Commission de transfert jusqu'à 75 000 €	0,10 %
• au-delà	0,05 %
• minimum	17,50 €
Frais de mise en place ou de modification d'un virement permanent	Cf. Moyens de paiement SEPA
Virements de trésorerie ⁽¹⁾	
Sans change	7,30 €
Avec change	29,00 €
Chèques ⁽¹⁾	
Commission d'encaissement	0,15 %
• minimum	29,00 €

(1) Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre ou bénéficiaires le cas échéant.

Moyens de paiement à l'import - Les paiements (suite)

Effets ⁽¹⁾	
Commission d'encaissement	0,15 %
• minimum	43,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Remises documentaires ⁽¹⁾	
Commission d'encaissement	0,20 %
• minimum	95,30 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Bon de cession	85,00 € HT

Crédits spécialisés

Avance En Devise (AED) :	
• mise en place	16,00 €
• prorogation	16,00 €
• remboursement anticipé	16,00 €
Mobilisation de Créance Née sur l'Etranger (MCNE) :	
• mise en place	16,00 €
• prorogation	16,00 €
• remboursement anticipé	16,00 €

Crédits documentaires

Les commissions proportionnelles ci-dessous, notées en « % l'an », sont exprimées en taux annuels et calculées au prorata temporis.

Crédits documentaires - Export

Notification de crédit documentaire	0,10 %
• minimum	100,00 € HT
Confirmation ou confirmation silencieuse	% l'an ⁽²⁾
• minimum	de 150 € à 310,00 € ⁽²⁾
Pré-vérification de documents	120,00 € HT
Levée de documents	0,15 %
• minimum	125,00 € HT
Acceptation/Engagement de paiement différé	% l'an ⁽²⁾
• minimum	de 150 € à 310,00 € ⁽²⁾
Frais d'intervention/d'assistance spécifique, à partir de	105,00 € HT

Crédits documentaires - Import

Ouverture de crédit documentaire	1,25 % l'an
• minimum	100,00 €
Modification simple	100,00 €
Prorogation et/ou modification de montant	1,25 % l'an
• minimum	100,00 €
Levée de documents	0,125 %
• minimum	100,00 €
Émission d'un bon de cession	85,00 €
Acceptation/Engagement de paiement différé	1,50 % l'an
• minimum	100,00 €
Frais d'intervention/d'assistance spécifique, à partir de	105,00 €
Commission de transfert des fonds :	
• jusqu'à 75 000 €	0,10 %
• au-delà	0,05 %
• minimum	17,50 €

(1) Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre ou bénéficiaires le cas échéant.

(2) Selon le risque pays et le risque banque.

Solutions d'acceptation ⁽¹⁾

La BECM propose à ses clients professionnels une large gamme de produits et services leur permettant :

- de trouver l'équipement adapté à leur activité et à leur usage (Terminaux de Paiement Électronique, Éditeur Lecteur de chèques)
- de faciliter les paiements de leurs clients (PnF)
- d'encaisser des opérations sur internet de façon sécurisée (Monetico Paiement)

Cette gamme intègre :

- la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
- la location mensuelle et l'assistance téléphonique
- les dépannages sur site (pièces, main-d'œuvre et déplacement)

Offre spécifique aux professions de santé intégrant la location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins électroniques (télétransmission, contrôle des remboursements...)

Tarif selon type d'équipement

**Commissions monétiques**

Commissions sur encaissement des paiements par carte	
Option « petits montants » (transactions de moins de 15 €)	
Frais par impayé carte :	
• frais par impayé niveau 1	5,00 €
• frais par impayé niveau 2	20,00 €

Cartes**Cotisations annuelles****Fourniture d'une carte de débit (immédiat ou différé)**

CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business	58,00 €
CB Mastercard Corporate ou CB Visa Affaires	58,00 €
CB Mastercard Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	142,00 €
CB Visa Gold Affaires	142,00 €

Autres cartes et services

Carte de dépôt sur automate	9,00 €
Carte MOA Retrait Monnaie (accès aux automates de gestion de monnaie)	9,00 €
Options disponibles selon la carte, par option :	
• statistiques dépenses porteurs ou entreprises	9,00 €
• retraits	6,50 €
• 2 ^e relevé porteur, synthèse porteurs ou entreprises	7,50 €
• différé supplémentaire au-delà du différé standard : par décade	5,75 €

(1) Prestations proposées par EURO INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance.

Paiements et retraits ⁽¹⁾ - Cartes en euro

Opérations libellées en euro dans l'Espace Économique Européen :	
• paiement par carte	Gratuit
• retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB) du Crédit Mutuel et du CIC	Gratuit
• retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB) d'un autre établissement, appelé aussi « Retrait déplacé » :	
- avec CB Mastercard Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	Gratuit
- avec CB Visa Gold Affaires	Gratuit
- avec une autre carte, à partir du 3 ^e retrait par mois, par retrait	1,00 €
Autres opérations ⁽²⁾ :	
• paiement par carte, par paiement	2,90 % + 0,30 €
- maximum	9,15 €
• frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, par retrait	2,90 % + 3,00 €
- maximum	9,15 €
Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte	9,15 €

(1) Pour les retraits : hors frais pouvant être prélevés par l'établissement gestionnaire du distributeur de billets, mentionnés au moment du retrait.

(2) Opérations hors Espace Économique Européen ou opérations libellées en devise (le cas échéant, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.becm.fr).

Gestion des cartes

Refabrication d'une carte	13,00 €
Refabrication d'une carte en urgence	72,00 €
Rédition d'un code confidentiel	9,70 €
Rédition d'un code confidentiel en urgence	60,00 €
Changement du code confidentiel via un GAB Crédit Mutuel ou CIC	9,00 €
Modification temporaire au guichet du plafond d'autorisation de paiement ou de retrait	5,10 €
Opposition de la carte par le titulaire	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	44,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	12,50 €
Levée d'interdiction de carte	Gratuit
Frais de duplicata de relevé carte :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois	22,00 €
• ancienneté supérieure à 12 mois	36,00 €

Abonnements à des services de banque à distance ⁽¹⁾ (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

BecmOnLine

Offres de base, abonnement mensuel :	
• services de gestion des documents et contrats	1,00 € HT
• services de consultation et de gestion des comptes :	
- jusqu'à 2 sociétés gérées, en plus du titulaire du contrat	39,00 € HT
- au-delà, par tranche de 10 sociétés	+10,00 € HT
Options, abonnement mensuel :	
• gestion de groupes de comptes	20,00 € HT
• service d'authentification forte avec certificat non RGS	10,00 € HT
• base tiers (gestion de listes de bénéficiaires de virements ou tirés LCR) :	
- jusqu'à 100 comptes enregistrés	Gratuit
- au-delà, par compte	0,005 € HT
- minimum	5,00 € HT
• base mandat créancier (gestion des mandats de prélèvements) :	
- jusqu'à 100 mandats de prélèvement	Gratuit
- au-delà, par mandat	0,008 € HT
- minimum	8,00 € HT
• suivi des virements SWIFT GPI (Global Payments Initiative)	5,00 € HT
• gestion de plafonds et collèges	12,00 € HT
• prélèvement de l'abonnement sur compte de tiers ou IBAN externe	10,00 € HT

Services complémentaires, abonnement mensuel

Trade Services (gestion des opérations documentaires)	5,00 € HT
E-cautions (gestion des cautions)	5,00 € HT

Solutions d'authentification forte et certificats de signature

Service Safetrans :	
• lecteur de carte, cotisation annuelle	18,00 € HT
• carte Safetrans (option), par carte fabriquée	7,00 €
Certificats Certinomis Téléprocédures :	
• de 1 à 5 certificats, par certificat, pour 3 ans	180,00 € HT
• au-delà de 5 certificats	

Échange de données informatisées

Mise en place d'un service de transfert de fichiers	
Services, abonnement mensuel :	
• TWEB (Transfert WEB)	13,00 € HT
• EBICST (Transport) jusqu'à 50 comptes	50,00 € HT
- au-delà de 50 comptes	
• EBICSTS (Transport et Signature) jusqu'à 5 signataires et 50 comptes	75,00 € HT
- au-delà de 5 signataires ou de 50 comptes	
SWIFTNet	

Services Logiciels

Hub Business Solutions :	
• logiciels de communication multi-bancaire EBICS, de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie, de gestion de e-factures et de gestion de e-mandats de prélèvements	Cf. page 16

Consommations

Transmission de la banque vers le client, par enregistrement ⁽²⁾	de 0,07 € à 0,09 € HT
Transmission du client vers la banque	Gratuit
Réfection de relevé de compte, par demande	22,00 € HT
Test de fichier XML, par fichier	5,00 € HT

(1) Hors frais de connexion et de fournisseur d'accès à Internet et hors commissions liées au traitement des flux. (2) Le tarif dépend du type de fichier transmis.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou mail

Top Infos ⁽¹⁾

Forfait mensuel incluant 25 SMS ou 25 mails/mois	5,00 € HT
• au-delà du forfait :	
- SMS supplémentaire	0,20 € HT
- mail supplémentaire	0,15 € HT

(1) Nécessite la détention d'un contrat BecmOnLine. Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts du fournisseur d'accès Internet et de l'opérateur.

Crédits

Financements court terme

Découvert et facilité de caisse

Frais d'étude et d'actualisation	0,10 %
• minimum	1 000,00 €
Intérêts débiteurs	
Commission d'engagement ⁽¹⁾	
Commission d'immobilisation (définie page 4)	0,65 %
Commission de plus fort découvert (définie page 4)	0,08 %

Escompte

Frais de dossier	0,10 %
• minimum	1 000,00 €
Intérêts d'escompte	
Minimum d'intérêts perçus par effet	8,50 €
Commission forfaitaire pour effet inférieur à 800,00 €	8,50 €
Commission d'endos	0,60 %
Frais liés à la gestion des effets	Cf. page 6

Mobilisation de créances professionnelles

Tarifification de Crédit Mutuel Factoring Solutions ⁽²⁾	
--	--

Affacturage

Tarifification de Crédit Mutuel Factoring Solutions ⁽²⁾	
--	--

(1) Commission prise par trimestre et par avance. Taux appliqué sur le montant de la ligne de crédit.
(2) Contrats souscrits auprès de CREDIT MUTUEL FACTORING.

Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises

Confirmatic (Confirmation de concours court terme à durée déterminée)

Commission de confirmation	de 0,05 % à 1,00 %
• minimum	250,00 €

Notimatic (Notification de concours court terme à durée indéterminée)

Commission de notification, à partir de	250,00 €
---	----------

Financements moyen et long terme

Frais de dossier à la mise en place ou lors d'un avenant	0,30 %
• minimum	2 000,00 €
Révision des covenants	0,15 %
• minimum	500,00 €

Engagements par signature donnés sur la France

Frais d'établissement d'acte, par acte :	
• e-cautions via BecmOnLine	25,00 € ⁽¹⁾
• caution ou garantie simple	50,00 €
• caution ou garantie complexe, à partir de	150,00 €
• aval sur effet	55,00 €
• avenant	50,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel :	2,00 % ⁽²⁾
• minimum de perception par acte et par mois	12,00 €
Frais de gestion	
Frais de mise en jeu	115,00 €
Frais de traitement de mainlevée :	
• acte simple	40,00 €
• acte complexe	95,00 €
Envoi par courrier	Récupération des frais

Engagements par signature donnés à l'international

Commission d'étude, à partir de	105,00 €
Frais d'établissement d'acte, par acte :	
• caution ou garantie internationale simple	120,00 €
• caution ou garantie internationale complexe, à partir de	265,00 €
• aval sur effet	60,00 €
• avenant	60,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel	A partir de 2,00 % ⁽²⁾
• minimum de perception par acte et par mois	12,00 €
Frais de gestion	
Frais de mise en jeu	170,00 €
Frais de traitement de mainlevée	60,00 €
Notification/authentification de garanties	120,00 €
Frais de messagerie SWIFT	15,00 €
Envoi par courrier	Récupération des frais

(1) Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts du fournisseur d'accès Internet et de l'opérateur.

(2) Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

Actes de garantie reçue

Constitution et gestion des actes	
Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	de 70,00 € à 400,00 €

Hub Business Solutions (HBS)

Services logiciels, hébergés en mode SaaS (Software as a Service) fournis par EURO-INFORMATION EPITHETE, filiale du groupe CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE.

HBS Communication Multibanques

Multibanques : abonnement mensuel, à partir de	40,00 € HT
Mono-banque : abonnement mensuel	10,00 € HT

HBS Opérations Bancaires (Virements, Prélèvements et Lettres de change (LCR))

Abonnement mensuel, à partir de	10,00 € HT
---------------------------------	------------

HBS Gestion de Trésorerie

Abonnement mensuel, à partir de	15,00 € HT
---------------------------------	------------

HBS e-mandats

--	--

HBS e-factures

Niveau de service	Liberté	Essentiel	Premium
Abonnement mensuel			
Accès au portail e-factures	Gratuit	9,00 € HT	50,00 € HT
Factures clients			
Frais par facture émise dans le mois	1,30 € HT	0,90 € HT	0,75 € HT
Factures fournisseurs			
Frais par facture reçue dans le mois	1,30 € HT	0,90 € HT	0,75 € HT
Modules ou services complémentaires			

Pour plus de détail, une fiche tarifaire est disponible auprès de votre chargé d'affaires.

Aide à l'exportation ⁽¹⁾

Prestation d'accompagnement à l'International, à partir de	2 500 €
--	---------

(1) Service fourni par CIC AIDEXPORT.

Assurance

Protection des biens ⁽¹⁾

Homiris (Protection et télésurveillance des locaux professionnels) :	
• abonnement mensuel, à partir de	29,00 € HT
• installation et mise en service	75,00 € HT

(1) Service fourni par EPS.

Transactions

Valeurs mobilières

Courtages (PLF)

Ordres saisis via BecmOnLine⁽¹⁾

Bourses France + Belgique et Pays-Bas	Gestion Libre	Gestion Conseillée (GCO)
• ordres inférieurs à 2 000 €	0,50 %	
• ordres supérieurs à 2 000 € ⁽²⁾ :		
- pour les 10 premiers ordres	0,50 %	
- du 11 ^e au 20 ^e ordre	0,35 %	
- à partir du 21 ^e ordre	0,25 %	
Bourses étrangères ⁽³⁾	0,50 %	
• minimum	30,00 € sur les comptes titres ordinaires	

Ordres saisis par la banque

	Gestion Libre	Gestion Conseillée (GCO)	Gestion Sous Mandat (GSM)
	0,80 %	0,50 %	0,50 %
• minimum	30,00 € sur les comptes titres ordinaires pour toutes transactions hors Euronext ⁽³⁾		

Autres titres financiers⁽⁴⁾ (PLF)

Frais de transaction sur OPC⁽⁵⁾

Gestion Conseillée, Gestion Pilotée et Gestion Sous Mandat	Gratuit
Gestion Libre :	
• souscription :	
- monétaires	Gratuit
- obligataires	0,25 %
- autres	0,50 %
Rachat	Gratuit
Frais d'entrée sur EMTN/SCPI/FIP/FCPI	
Valeurs non cotées sur un marché organisé	
Compte titres ordinaire ou PEA ou PEA-PME : intégration ou cession, par ligne	1,20 % avec un maximum de 75,00 €

L'ensemble des tarifs applicables aux titres et à la bourse sont présentés dans la fiche clarté « Tarification Titres et Bourse » disponible sur la page « Tarifs » de www.becm.fr ou en agence auprès de votre conseiller.

Conservation et gestion

Droits de garde	Gratuit
-----------------	---------

(1) Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts du fournisseur d'accès Internet et de l'opérateur.

(2) Le comptage des ordres s'effectue sur 12 mois glissants.

(3) Liste des pays disponible à votre agence.

(4) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre agence et sur www.becm.fr.

(5) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

(PLF) Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le code monétaire et financier.

Convention de compte-titres et de services⁽¹⁾

La convention de compte-titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.

Frais semestriels sur l'en-cours	0,0625 %
• minimum	150,00 €

Gestion

Gestion Pilotée titres, par semestre	0,55 % ⁽²⁾
• minimum	15,00 €
Gestion Conseillée ou Gestion Sous Mandat	

Opérations liées à l'Épargne financière

Clôture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA ou PEA-PME	Gratuit
Transfert d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA ou PEA-PME ^(PLF) hors Crédit Mutuel ou CIC :	
• frais par ligne de titres cotés	15,00 €
• frais par ligne de titres non cotés	50,00 €
• maximum	150,00 €

(1) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06.

(2) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation des avoirs gérés au 31/12 et au 30/06.

(PLF) Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le code monétaire et financier.

Banque Européenne du Crédit Mutuel - Société par actions simplifiée au capital de 1 34 048 920 euros - APE 6419Z - ORIAS N° 07 025 384 - www.becm.fr - Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67913 Strasbourg Cedex 9 - France - Tél +33(0)3 88 14 74 74 - Fax +33(0)3 88 14 75 10 - e-mail : becm@becm.fr - RCS Strasbourg B 379 522 600 - TVA Intracommunautaire FR 48 379 522 600.

EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance - Société par actions simplifiée au capital de 53 212 140 euros - Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN - 67000 STRASBOURG - 312 730 674 RCS Strasbourg.

EURO-INFORMATION EPITHETE, Société par actions simplifiée au capital de 3 500 000 euros - Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN - 67000 STRASBOURG - 822 035 242 RCS Strasbourg. ICS : FR53ZZ818DC4 Emetteur : « EURO-INFORMATION EPITHETE ».

EPS - Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9 - 338 780 513 RCS Strasbourg. Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 (référentiel I31) - Certificats n°163.00.31 et n°216.10.31 délivrés par CNPP Cert. (www.cnpp.com).

CIC AIDEXPORT, Société par actions simplifiée au capital de 1 52 000 euros - Siège social : 4 Rue Gaillon - 75002 Paris - 322 696 709 RCS Paris.

CIC AIDEXPORT est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

CREDIT MUTUEL FACTORING, Etablissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Société anonyme au capital de 7 680 000 euros - Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - 380 307 413 RCS Nanterre. N° TVA Intracommunautaire FR6380307413.

Crédit Mutuel Factoring est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



BANQUE EUROPÉENNE
Crédit  Mutuel

